

Partenaires, cette newsletter vous est dédiée.

Elle a vocation à vous donner régulièrement de l'information sur l'actualité, les prestations, les aides et dispositifs d'action sociale ainsi que les actions de la Caf du Rhône sur votre territoire.

N'hésitez pas à la relayer dans vos structures ou à vous inscrire pour la recevoir automatiquement à l'adresse suivante : [communication-contact@caf69.caf.fr](mailto:communication-contact@caf69.caf.fr)

Vous pouvez retrouver le précédent numéro [en suivant ce lien](#)

Bonne lecture.

## A L'ACTU

### 8ème consultation territoriale dédiée au Service public de la petite enfance

Le Service public de la petite enfance (SPPE) est un projet national qui vise à permettre à chaque parent qui le souhaite d'accéder à une solution d'accueil de qualité, financièrement accessible, partout en France.

Pour dessiner les contours de ce SPPE, Jean-Christophe Combe, Ministre des Solidarités, a engagé, à l'issue d'une concertation nationale, une concertation locale auprès de 15 territoires dont le Rhône. Le 15 mars dernier, la Caf du Rhône, en lien avec le Comité des services aux familles et en partenariat avec la Mairie de Lyon, a eu le plaisir d'accueillir Elisabeth Lathier, Rapporteuse générale de la consultation SPPE >> [Lire la suite](#)



### Caf INSIDE event : retour sur le 1er forum métiers de la Caf du Rhône

Près de 200 visiteurs ont participé au forum organisé par et dans les locaux de la Caf du Rhône pour :

- rencontrer et échanger avec les différents acteurs métiers de la Caf (relation service, action sociale, juridique, sécurité financière, data & système d'information, gestion interne, services généraux et management),
- passer un test de personnalité (soft skills) avec AssessFirst, partenaire de la Caf,
- obtenir des conseils sur le dépôt d'une candidature sur un jobboard par les chargés de recrutement et HelloWork, partenaire de la Caf,
- enfin déposer leur CV.

Avec 93 % de satisfaction globale, les visiteurs ont été surpris et intéressés par la variété des métiers exercés en Caf. Ils ont beaucoup apprécié le contact avec des salariés engagés et experts dans leur domaine.



## PRESTATIONS FAMILIALES

### Des démarches facilitées pour les tuteurs sur Caf.fr

En 2022, plus de 402 000 personnes étaient placées sous tutelle pour les démarches de la vie courante.

Un nouveau service est désormais proposé aux 146 000 tuteurs dits «physiques» pour les aider à suivre les personnes fragiles qu'ils protègent. Ils peuvent réaliser les démarches en ligne avec la Caf directement sur le site Caf.fr sur un compte dédié, créé pour l'occasion. Ils n'ont donc plus à utiliser des formulaires papier ou les codes d'accès de l'allocataire protégé.

A partir de ce nouveau compte identifié « tuteur », il est possible de :

- réaliser en ligne les principales démarches de l'allocataire protégé (changement de situation, déclaration trimestrielle de ressources...);
- déposer une demande de prestation (aides au logement, allocation aux adultes handicapés, prime d'activité, RSA...);
- transmettre en ligne les documents nécessaires;
- contacter la Caf pour le compte du protégé;
- répondre aux demandes d'informations par voie électronique.

Cette démarche est réalisée dans le respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et des observations du Défenseur des droits. >> [Lire la suite](#)



Les 15 000 tuteurs moraux bénéficieront également par la suite de services adaptés.

### Help ! L'accompagnement des travailleurs indépendants en difficulté

Pour les travailleurs indépendants et chefs d'entreprise qui rencontrent des difficultés particulières, les organismes de Sécurité sociale -Urssaf, Caf, Cnam, Carsat- se coordonnent pour proposer un accompagnement attentionné et apporter des réponses concrètes sur le champ de la santé, des prestations sociales et du recouvrement.

Cette offre coordonnée déployée progressivement depuis fin 2021 dans l'ensemble des régions est en place à la Caf du Rhône depuis mai 2022. Un groupe de gestionnaires conseils avec des compétences dédiées est mobilisé sur ce dispositif. En fonction des situations, un lien est fait avec le secrétariat des interventions sociales pour un accompagnement global (dans le cas d'une famille). Toutes les informations relatives au dispositif sont à retrouver dans le guide partenaire >> [Lire la suite](#).

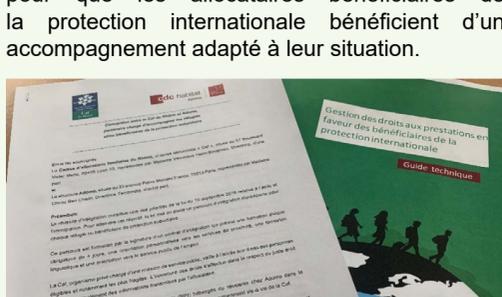


## PARTENARIATS

### Signature de la convention Caf du Rhône / Adoma (Groupe CDC Habitat)

Cette convention partenariale vise à définir les modalités de coopération dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires de la protection internationale. Cette signature traduit également la volonté d'œuvrer ensemble dans l'intérêt de leur public commun notamment en vue de :

- fluidifier l'accès aux droits Caf,
- faciliter l'accès aux démarches Caf,
- informer et orienter vers les structures et dispositifs d'action sociale (petite enfance, enfance-jeunesse, animation de la vie sociale et parentalité), pour que les allocataires bénéficiaires de la protection internationale bénéficient d'un accompagnement adapté à leur situation.



### Nouvelles modalités pour déclarer la subvention CTG

À compter de la déclaration des données prévisionnelles de 2023, les gestionnaires bénéficiaires de la subvention « chargé de coopération CTG » ne transmettent plus de données par courrier, ou courriel, mais directement en ligne dans le service Afas pour bénéficier de la subvention destinée aux postes de chargé de coopération dans le cadre de la Convention territoriale globale (CTG).

Pour rappel, le service Afas est un partenaire de l'action sociale leur permettant de :

- Effectuer leur déclaration de données en ligne pour bénéficier d'une aide de la Caf;
- Consulter l'avancement du traitement de leur déclaration;
- Visualiser une estimation du droit.

Pour plus d'infos, consulter le guide dédié >> [Lire la suite](#)

### Appel à projets valeurs de la République et prévention de la radicalisation

La branche Famille est au cœur des politiques de solidarité et de cohésion sociale. A ce titre, elle s'est engagée en faveur de la promotion des valeurs de la République et de la prévention de la radicalisation notamment à la suite des événements dramatiques survenus en France en 2015.

La Caf de Rhône met en œuvre en 2023 un appel à projets pour soutenir les partenaires qui s'engagent, sur l'année, à déployer des projets participant à la diffusion de ces valeurs républicaines, notamment en direction des publics les plus fragiles >> [Lire la suite](#)

## ACTION SOCIALE

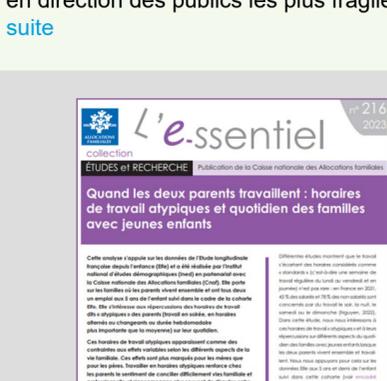
### Vacances d'été et aide au transport

L'aide au transport s'adresse aux familles bénéficiaires de l'aide aux vacances familles Vacaf dont le quotient familial est inférieur ou égal à 700 €. Elle sera versée, une seule fois et dans la limite des fonds disponibles, pour les séjours des familles situés entre le 8 juillet et le 3 septembre 2023 inclus. Le montant de l'aide est de 100 € si la distance entre la commune de résidence de l'allocataire et le lieu de vacances est comprise entre 200 et 400 km ou de 200 € au-delà de 400 km. La famille n'a aucune démarche à effectuer pour en bénéficier, l'aide lui sera versée automatiquement avant le départ en vacances. En cas de non-réalisation du séjour famille, l'aide au transport devra être remboursée à la Caf. Plus d'infos sur les aides aux vacances Vacaf et l'aide au transport >> [Lire la suite](#)



### La Caf aide les jeunes à financer le Bafa

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur est un diplôme qui permet d'encadrer des enfants et des adolescents. Il est ouvert à tous les jeunes de plus de 17 ans. La Caf aide les jeunes à financer le Bafa (sans condition de ressources) à hauteur de 91,47 € portée à 106,71€ pour une session d'approfondissement centrée sur la petite enfance >> [Lire la suite](#)



## PUBLICATION

Comment les rythmes de travail atypiques sont-ils ressentis par les parents et comment affectent-ils le climat conjugal, l'organisation au sein des couples et certaines dimensions de l'exercice de la parentalité ? Ce ressenti est-il vécu de la même manière par les mères et par les pères ?

Une étude à retrouver >> [dans le dernier numéro de l'E-essentiel](#)



Vous recevez ce message car vous êtes partenaire de la Caf du Rhône. Si vous ne souhaitez plus recevoir de courriel de votre Caf, veuillez vous désinscrire [ici](#).

Conception, rédaction : service communication - Directrice de publication : V. Henri-Bougreau